

L'Encéphalopathie Spongiforme Bovine et autres EST

Dégénérescence nerveuse incurable due à un Agent Transmissible Non Conventionnel, l'E.S.B. est une maladie à déclaration obligatoire depuis 1990.

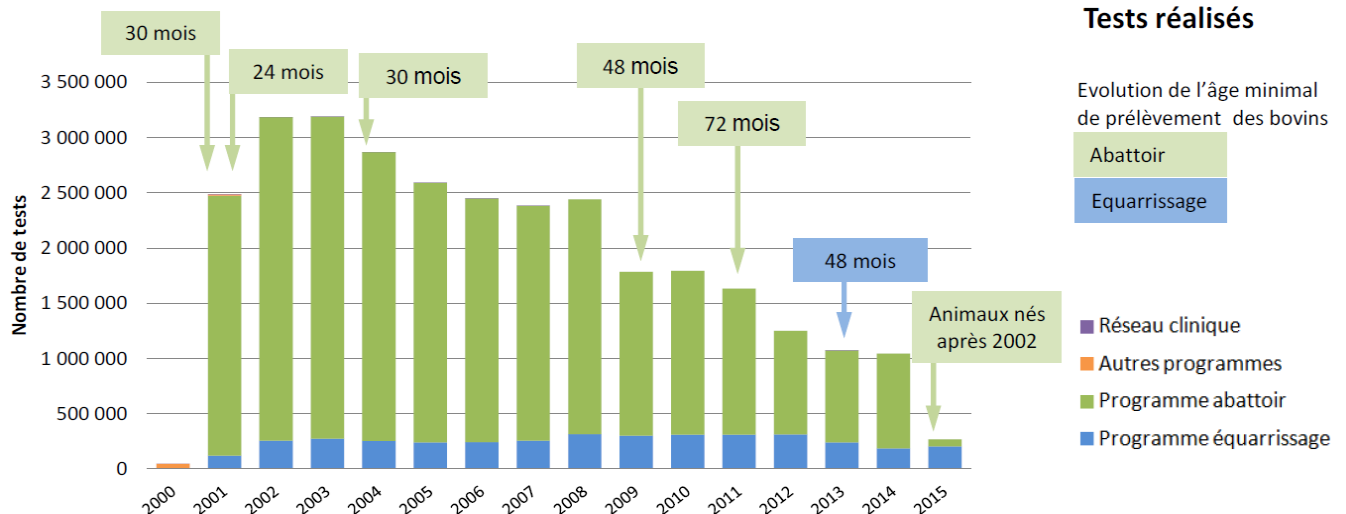
Depuis cette date, le dispositif national n'a cessé de s'adapter. La situation épidémiologique s'améliorait nettement et donc les mesures de police sanitaire évoluaient également, avec l'arrêt des abattages totaux et l'instauration des abattages par cohorte. La France a déposé un dossier de reconnaissance du statut à risque négligeable d'ESB auprès de l'OIE et a obtenu ce statut en début 2015 mais un cas détecté dans les Ardennes en 2016 a remis en cause ce statut.

Les (principales) mesures réglementaires

- **Maladie à déclaration obligatoire (1990)**
- **Réseau national d'épidémiosurveillance clinique (1990)**
- **Retrait des abats à risque (« les matériels à risque spécifiés »)**
- **Programme de dépistage en abattoir et à l'équarrissage (2001)**
- **Abattage limité aux animaux de la cohorte (11/2002)**
- **Relèvement progressif de l'âge des animaux soumis aux tests à l'abattoir (72 mois depuis 2011, sauf animaux à risque, 48 mois puis animaux nés avant le 1er janvier 2002 depuis janvier 2015) et à l'équarrissage (48 mois en 2013)**

La situation en France en 2016

- **Une décroissance spectaculaire et une adaptation des tests réalisés**



1040 cas détectés en France au 31/12/2016 par les différents programmes de surveillance.
(Cumul ESB classique et atypique). Aucun cas d'ESB classique détecté en 2014, 2015 mais un cas super NAIF en 2016 et 3 cas atypique, tous découverts à l'équarrissage

L'Encéphalopathie Spongiforme Bovine et autres EST

Le cas d'ESB classique de 2016 et ses conséquences

L'année 2015 avait été marquée par l'absence de détection de cas d'ESB et par un allègement de la surveillance à l'abattoir. Ces évolutions avaient permis à la France d'obtenir en mai 2015, soit onze ans après la naissance du dernier cas, le statut de pays « à risque négligeable » d'ESB. Cependant, la détection en 2016 d'un cas d'ESB classique né en 2011 aura fait perdre à la France ce statut seulement dix mois après son acquisition.

- La suspicion de ce cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) détecté chez une vache de 5 ans décédée prématurément dans un élevage des Ardennes a été confirmée le 23 mars 2016 par le laboratoire de référence de l'Union européenne (LRUE).
- Ce cas isolé a été notifié le jour même à la Commission européenne et à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Il s'agit du troisième cas isolé d'ESB de ce type détecté en Europe depuis 2015.
- Le bovin euthanasié sur l'exploitation a été testé à l'équarrissage. Le recensement et la séquestration du cheptel de l'exploitation ont été mis en œuvre le 22/03/2016 ainsi que l'enquête épidémiologique afin de déterminer le mode de contamination.

Les mesures suite à la confirmation :

- L'abattage des bovins du troupeau nés entre un an avant à un an après, l'animal atteint ainsi que sa descendance née dans les deux ans précédant la mort de l'animal. On appelle cette technique l'abattage de la « cohorte ».
- La destruction des cadavres par incinération,
- L'indemnisation des éleveurs concernés.

Cela signifie aussi que le statut de la France, au regard de cette maladie auprès de l'OIE ([Organisation mondiale de la santé animale](#)), est modifié (perte du statut à risque négligeable). L'ESB fait partie des maladies dites à « déclaration obligatoire » devant être notifiées au niveau international. Selon les pays, les conditions d'exportation des bovins français peuvent être modifiées.

Par ailleurs, dans les parties d'animaux écartées de la consommation humaine, la liste des parties qui devront aller directement à l'incinération va être étendue. La liste de ces produits s'appelle techniquement MRS (Matériel à risque spécifié).

Vont aujourd'hui systématiquement à l'incinération, quelle que soit l'origine des bovins, les MRS suivant : cervelle, moelle épinière, yeux et amygdales des bovins de plus de douze mois.

La confirmation de ce cas d'ESB a entraîné, en plus :

- La mise à l'incinération des colonnes vertébrales des bovins de plus de 30 mois et des amygdales quel que soit l'âge des bovins, alors qu'ils n'étaient plus considérés comme MRS pour les animaux nés et élevés en France ou provenant de pays à risque « négligeable ».
- La mise à l'incinération des quatre derniers mètres de l'intestin grêle + cæcum + mésentère de tous les bovins quel que soit leur âge alors qu'ils n'étaient plus considérés comme MRS pour les animaux nés et élevés en France ou provenant de pays à risque « négligeable ».



L'Encéphalopathie Spongiforme Bovine et autres EST

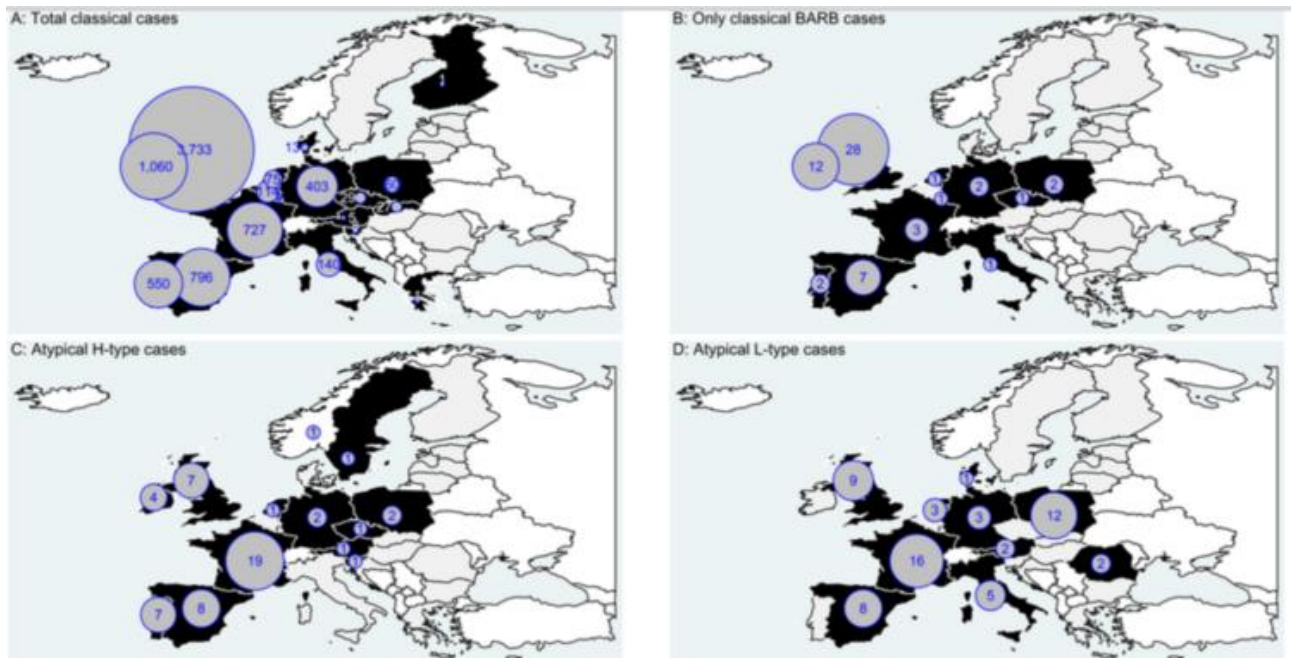
La situation en Europe en 2016

Le deuxième rapport de l'EFSA présente les données collectées en 2016 par tous les États membres de l'UE, l'Islande, la Norvège et la Suisse.

Les principales conclusions du rapport sont les suivantes :

- Cinq cas d'ESB signalés chez des bovins (sur 1 352 585 animaux testés) dans l'UE – aucune introduction dans la chaîne alimentaire ne s'est produite. Un seul d'entre eux a été classé comme ESB classique. L'animal est né après l'entrée en vigueur de l'interdiction par l'UE d'utiliser des protéines animales dans l'alimentation du bétail en 2001.
- 685 cas de tremblante chez les ovins (sur 286 351 testés) et 634 cas chez les chèvres (sur 110 832 testés) dans l'UE.
- Aucun cas de maladie du Dépérissement des Cervidés détecté chez les 2 712 cervidés testés (p. ex. rennes, élans et orignaux) dans l'UE. Cependant, cinq cas de MDC ont été signalés en Norvège : trois chez des rennes sauvages et deux chez des orignaux.

C'est la première fois que le Royaume-Uni n'a signalé aucun cas de maladie, depuis l'apparition des premiers foyers épidémiques d'ESB et des premiers signalements d'ESB.



De 2001 à 2016, environ 115 millions de bovins ont été testés pour l'ESB dans l'Union européenne, avec une diminution marquée du nombre d'animaux testés suite à des amendements au règlement sur les encéphalopathies Spongiformes Transmissibles ; les tests à l'abattoir ont été diminués (en particulier de 20% en France, en Allemagne et en Pologne). En 2016, de nombreux pays de l'Union européenne ne testent plus les bovins à l'abattoir (la France ne teste plus que les bovins nés avant le 1^{er} janvier 2002). Ces tests ont été au contraire augmentés chez les bovins à risque (71% des échantillons testés en 2016). Comme le cas français de 2016, il y a eu 60 cas d'ESB classique nés après l'interdiction renforcée des farines en 2001 (super NAIF) pendant cette période.